



# PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents 2021-2022 de l'école de Richelieu du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, tenue le **jeudi 26 août 2021, à 18 h**, via la plateforme TEAMS.

---

ÉTAIENT PRÉSENTS : 35 personnes présentes

Mme Marie-Pier Charette ouvre la réunion à 18 h 31.

## 1. **Mot de bienvenue par la présidente et la directrice**

Madame Derome ainsi que Madame Charette souhaitent la bienvenue à tous. Madame Derome donne des explications sur le fonctionnement Teams.

## 2. **Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Madame Derome explique qu'aucun parent n'était disponible pour être secrétaire à cette rencontre. Elle désigne Madame Nathalie Duval, secrétaire à l'édifice St-Joseph pour être secrétaire.

## 3. **Adoption de l'ordre du jour**

Adoption proposée par Madame Karine Chicoine et appuyée par Madame Glenda Grecia Guerrero Moreno.

## 4. **Adoption du procès-verbal du 27 août 2020**

Adoption proposée par Monsieur Mario Cornellier et appuyée par Madame Viviane Audet.

## 5. **Rôles et fonctions**

- a) Conseil d'établissement (C.É.)  
Madame Marie-Pier Charette fait un résumé du fonctionnement du C.É.  
Madame Derome appuie ses explications.
- b) Comité de parents (C.P.)  
Madame Derome explique le fonctionnement du C.P.
- c) Organisme de participation de parents (O.P.P.)



Madame Josiane Moisan informe l'assemblée du fonctionnement de l'O.P.P. Elle nous parle des différentes activités et campagnes de financement dont s'occupe l'O.P.P. Elle explique qu'un formulaire sera partagé pour prendre les noms de parents qui souhaitent s'impliquer dans l'école auprès de nos jeunes. Madame Derome indique que le formulaire sera envoyé par courriel.

## **6. Rapport annuel du conseil d'établissement**

Madame Derome débute en présentant le document et fait la lecture de certains passages : démarches de l'école, valeurs, etc.

Madame Charette poursuit avec la section du C.É. et résume les faits saillants de l'année 2020-2021.

## **7. Adoption de la procédure d'élection**

Madame Derome explique la procédure d'élection.  
Adoption proposée par Monsieur Mario Cornellier et appuyée par Madame Karine Chicoine.

## **8. Points d'information**

Deux postes de parents à élire pour un mandat de deux ans et qui étaient occupés par : Madame Marie-Pier Charette et Madame Geneviève Maude Cloutier.

Les parents suivants se présentent :

- 1- Viviane Audet (récolte 25 votes, élue);
- 2- Marylou Sorel (récolte 5 votes);
- 3- Marie-Pier Charette (récolte 25 votes, élue);
- 4-Geneviève Maude Cloutier (récolte 12 votes).

Avant la période de votation, les parents qui désiraient se présenter ont fait une allocution en indiquant leur motivation à se présenter au sein du conseil d'établissement.

Les parents élus sont : Madame Marie-Pier Charette et Madame Viviane Audet.

## **9. Nomination de parents substitués**

Les parents suivants se présentent :

- 1- Amélie Tanguay;
- 2- Geneviève Maude Cloutier;
- 3- Karine Chicoine;
- 4- Vicky Potvin;
- 5- Adrianna Nichilo;
- 6- Marylou Sorel.

**10. Nomination du représentant au comité de parents**

Aucun parent ne se présente. Le représentant sera nommé à la séance du conseil d'établissement de septembre.

**11. Nomination d'un substitut au Comité de parents (sans droit de vote)**

Aucun parent ne se présente. Le représentant sera nommé à la séance du conseil d'établissement de septembre.

**12. Fondation Jeunesse de Richelieu (présentation du CIER et son mode de financement)**

M. Eric Desautels a été mandaté par le C.A. du CIER pour faire la présentation et expliquer les modes de financement du CIER.

M. Mario Cornellier parle de sa participation au camp de jour du CIER cet été.

**13. Rappel des dates de rencontres de parents**

Madame Derome explique que les rencontres de parents se feront de façon virtuelle, soit le 9 septembre pour l'édifice Curé-Martel et le 23 septembre pour l'édifice St-Joseph.

**14. Protocole d'immunosuppression**

Madame Derome explique que ce point devait être abordé, mais que l'élève concerné sera scolarisé à domicile. Donc, le protocole sera appliqué lorsque l'élève sera de retour à l'école (probablement l'an prochain).

**15. Varia**

Aucun.

**16. Questions du public**

Aucune.

Madame Glenda Grecia Guerrero Moreno demande quelle est la démarche pour assister, en tant que public, aux séances du conseil d'établissement. Madame Derome explique qu'il faut en faire la demande tout simplement et qu'un lien pour y assister est envoyé par courriel.



**17. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est prononcée à 20 h par Madame Marie-Pier Charette.

---

**Marie-Pier Charette**  
**Présidente du CÉ**

---

**Christine Derome**  
**Directrice**